

SESSION PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES
Jeudi 30 et vendredi 31 mai 2013

VOEU

Déposé par les groupes Europe Écologie – Les Verts (EELV), Parti Socialiste, Ecologiste et Apparenté (PSEA), Front de Gauche (FdG) et Parti Radical de Gauche et apparenté (PRG-APP)

Présenté par le groupe Europe Écologie – Les Verts

INITIATIVE CITOYENNE EUROPEENE RIGHT2WATER

Exposé des motifs :

Par une résolution adoptée en juillet 2010, les Nations unies considèrent que l'accès à une eau saine est un « *droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme* ». L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) vient de réévaluer¹ à 2,4 milliards le nombre de personnes dans le monde privées d'accès à l'eau potable (l'ONU ne les chiffrait jusqu'à présent qu'à 783 millions). L'un des Objectifs du millénaire pour le développement (réduire de moitié ce nombre d'ici à 2015) est donc loin d'être atteint.

La question de son mode de gestion est aussi posée. En France, la délégation à de grandes firmes privées a été privilégiée pendant des décennies. Pourtant, une gestion publique de l'eau, exercée par des collectivités territoriales démocratiquement élues, est indéniablement un meilleur choix que celui de la gestion privée par des sociétés multinationales. Car il est temps de constater que ces entreprises font d'énormes profits dont les bénéficiaires sont essentiellement leurs actionnaires. Capacité d'évaluation et de contrôle du service, baisse du prix pour les usagers, améliorations de la qualité de l'eau et des réseaux, économies pour les collectivités locales, cohérence entre les politiques de production, de distribution et de retraitement de l'eau, protection de la ressource, maîtrise des réseaux, conditions d'emploi des salariés... partout où les collectivités assurent elles-mêmes directement la gestion de l'eau ces objectifs sont assurés !

Ces dernières années, partout dans le monde (Etats-Unis, Canada, Brésil, Argentine, Afrique du Sud, Australie, Allemagne, Espagne, Italie, Autriche, Pays-Bas...), nous assistons à une vague de retours en régie publique. En France aussi, et notamment en Rhône-Alpes (Grenoble, bientôt Valence...), nombreuses sont les collectivités locales qui font ce choix de gestion. Rappelons qu'un référendum national a été lancé en Italie en 2011 pour refuser la privatisation de la gestion de l'eau : 90 % des votants s'étaient prononcés en faveur de ce refus.

¹ Rapport 2013 de l'OMS publié le 13 mai 2013

Récemment, une ONG européenne, *right2water* (en français : droit à l'eau), soutenue par de nombreuses collectivités et organismes internationaux, a lancé une Initiative Citoyenne Européenne (ICE) pour inviter « la Commission européenne à proposer une législation qui fasse du droit à l'eau et à l'assainissement un droit humain au sens que lui donnent les Nations unies, et à promouvoir la fourniture d'eau et l'assainissement en tant que services publics essentiels pour tous ». Cette pétition a d'ores et déjà recueilli plus de 1 450 000 signatures, majoritairement allemandes.

De grandes villes comme Berlin, plusieurs régions européennes (Länders allemands, Ligurie en Italie, Andalousie en Espagne...) mais aussi plusieurs collectivités françaises (Paris, Ile-de-France, Bretagne, Bourgogne, Provence-Alpes-Côte-d'Azur...) se sont déjà officiellement prononcées pour un soutien à cette initiative de *right2water*. En Rhône-Alpes, le conseil régional a adopté, le 30 janvier 2013, une stratégie régionale en faveur de la biodiversité et de la gestion de la ressource en eau. Il y a une vraie cohérence d'action à ce qu'il soutienne aujourd'hui l'ICE *right2water*.

Ainsi, le conseil régional Rhône-Alpes :

- signifie son attachement à la gestion publique de l'eau, bien commun de l'humanité ;
- apporte son soutien à l'Initiative Citoyenne Européenne impulsée par *right2water* « L'eau et l'assainissement sont un droit humain ! L'eau est un bien public, pas une marchandise ! »